

COORDONNER LES ACTIONS EXPLOITANT / SECOURS PUBLIC DANS LA GESTION D'UN EVENEMENT ACCIDENTEL



PUBLIC VISÉ :
L'ensemble des acteurs de la chaîne de commandement identifié dans le POI



PRÉREQUIS : Plan d'Opération interne validé et en service



DURÉE : 7h00



LIEU : Sur votre site ou en centre de formation



MODALITES D'EVALUATION :
Mise en situation



PROFIL DE L'INTERVENANT :
Formateur compétent dans le domaine de la gestion de crise, connaissance et maîtrise des méthodes d'analyse de risque, d'élaboration des Plans d'Opération Internes

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Améliorer la communication opérationnelle avec les services de secours extérieurs.

La connaissance théorique :

- > Le cadre réglementaire du POI
- > Les Rôles et les Responsabilités Juridiques confiés aux Acteurs Impliqués dans la Gestion d'un Evènement Accidentel
- > La Réponse des Services d'Incendie et de Secours et des forces de l'ordre
- > La prise de décision en situation d'urgence
- > Outils d'aide à la réflexion
- > L'outil graphique

Mise en situation :

- > Mise en situation : Elaboration d'une SITAC à partir de scénarii du POI de l'entreprise

Méthodes pédagogiques :

- > Exposé théorique, favorisant le questionnement et l'interaction avec les apprenants
- > Mise en situation pratique

Moyens mobilisés :

- > Cellule de crise de votre entreprise ou du centre de formation
- > Les Outils de gestion de crise sont mis à disposition par IFOPSE

